



CAUE des Côtes d'Armor
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2011

« UNE ASSOCIATION DE SERVICE PUBLIC »

Association de service public, le CAUE n'est ni un bureau d'étude, ni une administration. Les missions qui lui sont confiées par la loi excluent toute maîtrise d'œuvre. Il mène des missions d'animation et de conseil avec les spécificités qui lui sont propres.

Cet « esprit CAUE » est fondé sur l'indépendance et la compétence de ses professionnels et leur capacité à accompagner, en toute liberté et en toute confiance, la réflexion des maîtres d'ouvrages. Il poursuit le double objectif d'aider les porteurs de projets tout en défendant une vision de l'intérêt public.

À l'écoute des particuliers qui veulent construire ou rénover, des collectivités qui œuvrent au bien commun, des administrations, des professionnels et de l'ensemble des partenaires concernés par ses domaines de compétences, le CAUE

n'assume aucun contrôle et n'a d'autre pouvoir que celui de convaincre par un travail incessant de pédagogie.

Cette pédagogie, au cœur des missions du CAUE, constitue d'ailleurs l'autre volet de son action : sensibilisation dans les écoles, les collèges ou les lycées, expositions, conférences, organisation de visites...

À l'heure où chacun peut faire le constat d'un désengagement technique des services de l'État sur nos territoires, alors que les problématiques d'aménagement sont de plus en plus complexes pour les élus, l'indépendance et les spécificités du CAUE sont à préserver. Elles constituent un atout important pour son positionnement dans l'ingénierie de proximité en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'aménagement.

André Calistri
Conseiller général
Président du CAUE des Côtes d'Armor

Sommaire

EDITO	3
NOS MISSIONS	7
Conseils aux particuliers	8
Conseils aux collectivités	12
Formation, information et sensibilisation.....	24
Actions en milieu scolaire.....	36
VIE INTERNE DU CAUE	39
L'adhésion	40
Les administrateurs	41
L'Assemblée générale.....	43
L'équipe	44
Les stagiaires.....	45
Le bilan financier	46



Action scolaire : journée de plantations à l'école de Trébédan

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public.

Le CAUE des Côtes d'Armor est donc créé en 1979, sous statut associatif et rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes.

L'ensemble de l'équipe aujourd'hui composée de 13 personnes a pour mission de :

- Conseiller les collectivités et les administrations

- Conseiller les particuliers

- Mener des actions pédagogiques

- Informer, sensibiliser et former tous les publics

Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Cinq architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences pour l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

La mission de conseils aux particuliers en quelques chiffres

1018 CONSEILS
donnés

350 PERMANENCES

1176 HEURES
consacrées à cette mission

Permanences 2011

Bernard BELORGEY

LOUDEAC UT

31, rue du Docteur Robin

1^{er} & 3^e jeudi 9h30 à 12h 02 96 66 86 00

LOUDEAC Cidéral

Espace intercom. Ariane

1^{er} & 3^e jeudi 14h à 17h 02 96 66 09 09

ROSTRENEU UT

30, rue Marcel Sanguy

2^e & 4^e mercredi 9h30-12h/14h-17h 02 96 29 00 27

Christophe GAUFFENY

GUINGAMP Ville

1, Place Champ au Roy

1^{er} & 3^e jeudi 14h à 16h 02 96 40 64 40

GUINGAMP UT

Zone Indust. De Grâces

1^{er} & 3^e jeudi 9h à 12h 02 96 40 13 20

PAIMPOL PA

Quai Armand Dayot

2^e & 4^e jeudi 9h à 12h 02 96 55 34 20

Claude THIMEL

LANNION UT

Boulevard Louis Guilloux

Tous les jeudis 10h-12h/14h-16h 02 96 46 69 80

Isabelle GUILLEMIN

DINAN UT

13, Prom. Font. des eaux

Les vendredis 9h-12h/14h-17h 02 96 87 10 70

Claude CHEREL-GIRAUD

BRONS PA

Le Châlet

1^{er} & 3^e vendredi 14h à 17h 02 96 84 79 20

LAMBALLE Ville

5, rue Gustave Tery

1^{er} & 3^e vendredi 9h à 12h 02 96 50 13 50

PLENEUF PA

Boulevard Kennedy

2^e & 4^e vendredi 9h à 12h 02 96 63 12 50

PLERIN Ville

Place de la République

2^e & 4^e vendredi 14h à 17h 02 96 79 82 06

PLOUFRAGAN Ville

20, rue de la mairie

1^{er} & 3^e jeudi 9h à 12h 02 96 78 89 35

ST-BRIEUC Ville

Rue Félix Le Dantec

2^e & 4^e jeudi 9h à 12h 02 96 62 53 42

ST-BRIEUC MT

et QUINTIN

5 rue Jules Vallès

Tous les jeudis 14h à 17h 02 96 75 66 85

Économie d'énergie et conseils aux particuliers

Objectif passif !

Quelles sont les missions du CAUE 22 en matière d'habitat économe en énergie auprès des particuliers ?

La mission du CAUE 22 en matière d'habitat économe en énergie s'inscrit dans un travail de conseils aux particuliers plus large et très ancien. Depuis maintenant plus de trente ans, le CAUE propose ses conseils pour améliorer les qualités architecturales, les qualités d'insertion mais aussi d'usages des projets qui leur sont présentés, au sein des services instructeurs de l'État ou des communes concernées.

On a donc, sur le terrain, tout de suite perçu l'intérêt porté par les particuliers aux sujets relatifs aux économies d'énergie, et de fait aux bâtiments thermiquement performants. La question souvent posée est simple et pragmatique, elle est évidemment en rapport avec l'évolution du coût des énergies.

Comment dois-je construire ou rénover ma maison pour qu'elle consomme moins d'énergie pour se chauffer ?

Au fil des années, cette question s'est faite pressante, car c'est aussi la question de l'équilibre du budget familial. Il est désor-

mais acquis que le coût global d'une maison c'est le coût de sa construction + le coût de son fonctionnement.

Pourquoi soutenir la démarche passive en particulier ?

La démarche passive est intéressante parce qu'elle a, de façon définitive, résolu le problème du chauffage, non pas en superposant des moyens de chauffage ou de production d'énergie sophistiqués mais simplement en s'attachant à fabriquer pour la maison une enveloppe thermiquement performante.

L'architecte ou plutôt le bâtisseur reprend la main. Il associe à son travail sur les confort d'usages et de spatialité, la problématique du confort thermique qui désormais l'amène aussi à réfléchir à la compacité du projet ou à son orientation bioclimatique. Le projet devra donc se transformer pour s'adapter à cette nouvelle contrainte et ce sont les écritures architecturales à venir qui bien évidemment nous intéressent en tant que CAUE.

En quoi le modèle passif va plus loin que d'autres démarches ?

- Le bâtiment basse consommation (BBC) se chauffe grâce à un matériel peu énergivore. Mais on continue, quelle qu'en soit

la provenance, de consommer de l'énergie. Le problème doit être posé différemment : si l'énergie qui coûte le moins est celle qu'on ne consomme pas, fabriquons des maisons qui n'en n'ont plus besoin pour se chauffer. C'est le principe de la maison passive.

On sort ainsi du dictat des vendeurs d'énergie. Il ne s'agit plus alors de déterminer quelle énergie est la moins chère ou quel matériel de chauffage est le plus performant, il s'agit simplement de fabriquer, pour la maison, une enveloppe suffisamment isolante pour se passer de chauffage.

- La maison à forte inertie thermique accumule de l'énergie captée par un dispositif bioclimatique. Les techniques sont multiples et variées, quelquefois empiriques et souvent difficiles à vérifier par le calcul. À l'inverse, le PHPP (le logiciel de calcul des performances de la maison passive) est très convivial et intègre, jusque dans les moindres détails, les performances thermiques de l'enveloppe de la construction. On peut donc aujourd'hui garantir le bon fonctionnement du dispositif par le calcul, en amont de la construction. Le calcul devient un outil indispensable pour la prise de décision tout au long de la conception.

Quelles sont les actions concrètes conduites par le CAUE pour encourager le développement du passif ?

La labellisation « maison passive » ne

donne hélas à ce jour droit à aucun financement bonifié, ceux-ci étant réservés au label BBC moins exigeant.

Convaincu qu'il nous fallait « aller plus vite et plus loin », le CAUE 22 a décidé, en partenariat avec le Conseil général, de soutenir désormais ces opérations en prenant en charge une partie des frais de labellisation, un encouragement bien venu pour le particulier : le coût de construction de ces maisons étant légèrement plus élevé que pour une maison conventionnelle.



A. Calistri, H. Le Pesq et C. Gauffeny présentent à la presse et aux partenaires la participation du CAUE aux frais de labellisation « maison passive »

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Le CAUE aide les communes et intercommunalités à bien définir leurs besoins et accompagne les collectivités tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. Il s'agit souvent d'analyser le territoire communal et les pratiques pour aider à localiser judicieusement un équipement ou définir les besoins pour rédiger un cahier des charges et retenir une équipe de maîtrise d'œuvre compétente. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux besoins, aux volontés et aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

La mission de conseils aux collectivités :

162 NOUVELLES DEMANDES
de conseils

78 PROJETS
d'aménagements urbains et paysagers

30 PROGRAMMATIONS
d'équipements publics ou de bâtiments communaux

17 PROJETS DE REHABILITATION
du patrimoine

37 DOCUMENTS
de planification

259 PROJETS
suivis au cours de l'année

Études

Liste des études et des conseils aux communes

BINIC : PLU ; Aménagement et densification de la rue des écoles / **BOQUEHO** : PLU ; Aménagement du bourg / **BOUILLIE (LA)** : PLU PPA / **BOURBRIAC** : Lotissement de Koz Kastell / **BOURSEUL** : Aide et conseil à la rédaction de l'article 11 du PLU / **BRINGOLO** : Lotissement privé (demande STAP) / **BROONS** : Mise en accessibilité de bâtiments publics / **BRUSVILY** : Prendre en compte les contraintes réglementaires et environnementales liées à l'écoulement de l'eau pour aménager une zone / **BULAT-PESTIVIEN** : Création d'un lotissement en entrée de bourg et en périmètre monument historique / **CALLAC** : Aménagement des abords du plan d'eau / **CAVAN** : PLU ; Plan de développement du centre-bourg / **CHÂTELAUDREN** : Accès à la mairie / **CHEZE (LA)** : Devenir de friches industrielles / **COATREVEN** : Agrandissement de l'école (site aux abords d'un monument historique) / **COETLOGON** : Implantation de maisons communales / **COHINIAC** : PLU / **COLLINEE** : Aménagement de l'îlot Saint-Guillaume, suivi des opérations architecturales et urbaines / **CORLAY** : Restructuration de l'école primaire, de la cantine et de la garderie ; PLU / **CREHEN** : PLU et PADD / **DUAULT** : Clôture de l'extension du cimetière / **ERQUY** : Participation aux réunions concernant l'étude de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) / **ETABLES-SUR-MER** : Aménagement du bourg ; Galerie du Centre / **EVРАН** : Densification d'une zone U / **FOEIL (LE)** : PLU et implantation d'une salle des fêtes / **FREHEL** : Salle polyvalente / **GOUDELIN** : Participation aux réunions du comité de pilotage pour l'aménagement du bourg / **GRÂCES-GUINGAMP** : PLU / **GRÂCE-UZEL** : Réunion en mairie concernant l'aménagement des abords du local technique ; Agrandissement d'un atelier communal / **GUINGAMP** : Accompagnement et conseil dans le cadre de la démolition-reconstruction du Quartier de Gourland (projet ANRU) ; Conseil pour l'implantation de 11 logements sociaux ; Participation au groupe de travail « Château de Pierre II » / **HARMOYE (LA)** : Site des fours à chaux de Cartravers / **HAUT CORLAY (LE)** : Ecoquartier (dossier subvention et suite) / **HENON** : Maison de la petite enfance ; Lotissement communal / **HILLION** : PLU / **JUGON-LES-LACS** : Avis sur un projet de lotissement / **KERMARIA-SULARD** : Implantation d'une supérette et d'une maison médicale ; PLU / **LAMBALLE** : Ecoquartier du Point du jour ; Aménagement de deux zones I AUH ; Aménagement du centre-ville ; Aménagement d'un jardin partagé, repérage des jardins partagés déjà réalisés et propositions de principes d'aménagement ; Avis oral sur l'aménagement du jardin de la chapelle Saint-Jean / **LANCIEUX** : Aménagement de la place de la Mairie ; Aménagement de la RD 786 / **LANDEHEN** : Demande d'avis sur une déclaration d'intention d'aliéner ; Aménagement d'espaces publics, déplacements et sécurité / **LANFAINS** : Travaux dans l'église Saint-Guyanton ; Aménagement d'un sentier piéton entre le bourg et le terrain de sports / **LANGAST** : Plan de développement ; PLU / **LANGOAT** : PLU

/ **LANGROLAY-SUR-RANCE** : PLU ; Densification du centre-bourg / **LANGUEUX** : Participation aux ateliers publics dans le cadre de la démarche AEU pour l'aménagement du Tertre Auger / **LANMERIN** : Projet global Eco-FAUR / **LANTIC** : Aménagement du bourg / **LANVALLAY** : PLU ; Opération de restructuration du centre-ville ; ZAC de Coetquen ; Révision simplifiée du PLU / **LAURENAN** : Réflexion globale (DDTM) ; Rénovation intérieure de l'église / **LESCOUËT-GOUAREC** : Aménagement des espaces publics / **LEZARDRIEUX** : Construction d'un bloc sanitaire au port dans un site inscrit. Proposition d'inscrire la construction dans un aménagement de la place / **LOC ENVEL** : Implantation d'un abri pour randonneur et requalification paysagère du parking / **LOCARN** : Accompagnement de la maison du patrimoine dans le cadre de la redéfinition de son projet touristique et pédagogique ; Aménagement du bourg (aide à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre et suivi du projet) / **LOGUIVY-PLOUGRAS** : Aménagement d'une aire de camping-car / **LOUARGAT** : Rénovation du groupe scolaire des deux Ménéés, étude concernant les possibilités de modifications architecturales afin d'avoir un bâtiment plus économe en énergie / **MAËL-CARHAIX** : Avis sur un programme de cantine-garderie / **MATIGNON** : Réaménagement partiel du centre-bourg, bassin de rétention / **MERLEAC** : Participation à une réunion de travail sur la priorité des secteurs à ouvrir à l'urbanisation / **MESLIN** : PLU ; Plan de développement centre et zones AU / **MOTTE (LA)** : Restauration d'un four à pain ; Démarche AEU / **MÛR-DE-BRETAGNE** : Travaux concernant la chapelle Saint-Jean ; Réhabilitation du foyer culturel ; Aménagement paysager suite à une démolition en centre-bourg ; Extension du cimetière / **NOYAL** : PLU ; Secteur de densification urbaine du Champs PIRY / **PAIMPOL** : Entretien de l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle / **PAULE** : PLU ; Mise en valeur et accessibilité de la fontaine classée / **PENVENAN** : Réhabilitation de l'ancienne école de Buguélès ; Réaménagement paysager des abords de la chapelle Saint-Gonval / **PERRET** : Aménagement de la place de l'église / **PERROS-GUIREC** : Réflexion sur la nouvelle implantation d'un sanitaire en site sensible au lieu-dit Porz Camors ; Participation à la réunion de présentation du PADD du PLU en révision ; Avis sur les panneaux signalétiques (RIS) / **PLAINTEL** : Urbanisation du secteur des Rochettes, participation au groupe de travail « Concertation » / **PLANCOËT** : PLU ; PPRI secteur des quais ; Restructuration du centre-ville / **PLEDELIAC** : Avis sur le devenir du bâtiment de la poste / **PLELAN-LE-PETIT** : Gestion différenciée du parc / **PLEMET** : Extension urbaine du village de Saint-Lubin / **PLENEUF-VAL-ANDRE** : Participation à la restitution des ateliers de sensibilisation mis en place dans le cadre de la révision du PLU / **PLERIN** : PLU / **PLERNEUF** : Modification du PLU / **PLESIDY** : PLU / **PLESLIN-TRIGAVOU** : Accès zone AU ; Aménagement du jardin de l'EH-PAD / **PLESSALA** : Accessibilités handicapés ; Entrées de bourg sur RD22 ; Sécurité des abords de l'école publique ; Quartier Fontaine Saint-Père ; PLU / **PLESTIN-LES-GREVES** : Avis sur un permis de construire d'une nouvelle maison de l'environnement sur la place du 19 Mars 1962. Proposition d'un nouvel aménagement de la place suite à la demande de l'A.B.F. ; PLU / **PLEVE-**

NON : PLU ; Lotissement (EPFR) / **PLOEUC-SUR-LIE** : PADD Plan de développement ; Plantations autour du plan d'eau (conseils oraux) / **PLOUAGAT** : PLU / **PLOUARET** : Dans le cadre d'un permis d'aménager, la D.D.T.M. a demandé au C.A.U.E de faire des propositions d'aménagement de divisions parcellaires sur un terrain privé ; Révision du PLU / **PLOUASNE** : Avis sur le lavoir / **PLOUBAZLANEC** : Aménagement du parking du port de Loguivy ; Plan de développement ; Révision générale du PLU / **PLOUËC-DU-TRIEUX** : Aménagement du bourg et des espaces verts / **PLOUEZEC** : PLU et PADD ; Plan de développement centre / **PLOUFRAGAN** : Révision du PLU ; PADD / **PLOUGONVER** : Humidité et végétation à l'intérieur de l'église / **PLOUGRESCANT** : Lotissement Saint-Gonery / **PLOUGUENAST** : Déplacement de la mairie ; Aménagement du bourg et suivi de l'étude ; Aide à la conception d'un lotissement suite à la future implantation de la gendarmerie / **PLOUISY** : Avis sur l'aménagement du bourg / **PLOULEC'H** : Aide à la consultation pour la construction de la future salle multi-fonctions ; Révision du PLU / **PLOUMAGOAR** : PLU ; Densification du centre / **PLOUNERIN** : PLU / **PLOUNEVEZ-QUINTIN** : Demande de conseils paysagers / **PLOURAC'H** : Aménagement de bourg / **PLOURHAN** : Création d'un nouveau quartier permettant la liaison de deux parties du bourg / **PLOURIVO** : Demande d'avis sur programmation ; PLU ; Plan de développement centre ; Programmation d'une école et d'une mairie / **PLUDUAL** : PLU ; Réflexion sur l'implantation d'une aire de repos à l'entrée du bourg / **PLUMAUDAN** : Accompagnement de la collectivité pour la définition des besoins pour l'aménagement des entrées de bourg, sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre et suivi du projet, demande Eco-FAUR 2011 / **PLUMIEUX** : PLU / **PLURIEN** : Ancienne salle des fêtes / **PLUSQUELLEC** : Deuxième tranche du lotissement communal / **PLUSSULIEN** : Analyse critique concernant le dossier lotissement (aménagement, règlement...) / **PLUZUNET** : Demande de la part de l'A.LE sur l'architecture de la future salle de sports ; PLU / **POMMERIT-JAUDY** : PLU ; Plan de développement centre / **PONTRIEUX** : Participation aux réunions du comité de pilotage dans le cadre de la révision du PLU / **PRAT** : Révision du PLU ; Implantation de la future école / **PRENESSAYE (LA)** : Accompagnement et conseils pour la révision du PLU / **QUEMPER-GUEZENEC** : Aménagement du centre-bourg (dossier Eco-FAUR) / **QUEMPERVEN** : PLU ; Plan de développement ; Requalification du bourg / **QUESSOY** : Restructuration et extension de l'école publique ; Restructuration du bourg / **QUILLIO (LE)** : Diagnostic et analyse urbaine et paysagère des dents creuses exploitables dans le bourg / **QUINTIN** : Terrain multisports / **QUIOU (LE)** : Aménagement des liaisons piétonnes en tenant compte des extensions urbaines affichées dans la carte communale / **ROCHE DERRIEN (LA)** : PLU / **ROSTRENEC** : PLU / **ROUILLAC** : Travaux sur l'église / **RUCA** : Révision simplifiée du PLU / **RUNAN** : Avis sur le changement de menuiseries de l'école primaire ; Participation aux réunions du comité de pilotage dans le cadre de la révision du PLU ; Aménagement d'un jardin de petits fruits ; Propositions d'implantation de cavurnes dans le cimetière sur le site le plus propice au recueillement / **ST**

BRIEUC : AVAP ; Suivi de l'opération ANRU ; Réaménagement du parc des Promenades, conseils pour concours d'idée, courriers et participation aux réunions / **ST-CARNE** : PLU ; Aménagement de la place Charles Picot / **ST-CAST-LE-GUILDON** : PLU / **ST-DONAN** : Plan de développement centre ; Création d'une place centrale / **ST-GILDAS** : Carte communale / **ST-GILLES-LES-BOIS** : Réhabilitation de deux maisons communales destinées à la location ; PLU / **ST-GILLES-VX-MARCHE** : Avis sur un projet d'agrandissement de la future cuisine de la salle polyvalente / **ST-JACUT-DE-LA-MER** : PLU / **ST-JUVAT** : Aménagement du bourg, étude stade AVP / **ST-MELOIR-DES-BOIS** : Restructuration de l'îlot de la mairie et construction d'un sanitaire dans l'enceinte du presbytère, et avis sur la coloration des portes de l'église / **ST-MICHEL-EN-GREVE** : PLU et Plan de développement centre et secteur de Grand Champs / **ST-NICOLAS-DU PELEM** : PLU / **ST-QUAY-PERROS** : Opération de rénovation de la mairie / **ST-QUAY-PORTRIEUX** : Médiathèque ; PLU / **ST-SERVAIS** : Aide à la conception d'un lotissement en territoire rural / **ST-THELO** : Création de logements adaptés aux personnes âgées et aménagement des abords / **TREBEDAN** : Avis sur l'état sanitaire de l'église / **TREBRY** : PLU / **TREDANIEL** : Lotissement communal ; PLU / **TREDUDER** : Conseil et réflexion sur la révision du PLU ; Réaménagement hydraulique autour de la fontaine Saint-Théodore / **TREFFRIN** : Conseils sur PC d'un lotissement (demande STAP) / **TREGASTEL** : PLU ; Plan de développement Quartier Sainte-Anne / **TREGOMEUR** : PLU / **TREGROM** : Problèmes sur l'église ; Aménagement des espaces publics de la rue des écoles / **TREGUEUX** : Extensions urbaines, démarches AEU ; Aménagement d'une zone 2AU (Commission d'urbanisme) / **TREGUIER** : Enseignes et vitrines commerciales : demande d'illustrations et de rédaction d'un guide pédagogique destiné aux commerçants ; Aménagement du centre-ville / **TRELI-VAN** : Aménagement du quartier « La barrière » ; Réhabilitation des espaces publics du parc / **TREMARGAT** : Aménager l'espace public et le centre-bourg avec les habitants / **TREME-REUC** : Aménagement du bourg / **TRESSIGNEAUX** : Zone d'habitations ; Jardins de la maison de la petite enfance / **TREVE** : Aménagement de l'espace mairie-église / **TREVENEUC** : Requalification et restructuration du centre / **TREVOU-TREGUIGNEC** : Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes (propositions et estimations) / **TREVRON** : Étude sur l'état général de l'église / **VIEUX MARCHE (LE)** : Construction de petites halles ; PLU ; Réhabilitation de la fontaine du Penker / **VILDE-GUINGALAN** : Aménagement du bourg / **YVIGNAC-LA-TOUR** : Reconversion de l'ancienne école en mairie.

Liste des études aux communautés de communes

C.I.D.E.R.A.L : Accompagnement et conseils en urbanisme ; PLH ; Deuxième tranche du lotissement de Saint-Maudan / **CODI-Dinan** : PLH / **Communauté de communes du Centre Trégor** : Inventaire du patrimoine bâti / **Communauté de communes Guerlédan** : Abri-gare de Caurel « marquise » / **Communauté de communes Lanvollon Plouha** : Formation-action sur l'entretien raisonné des espaces publics ; Aménagement du jardin de la maison de la petite enfance de Tressignaux ; SCOT du Pays de Guingamp ; PLH / **Communauté de communes du Mené** : 20 logements passifs (voire positifs) pour jeunes salariés ; Comité de pilotage « énergie et territoire » / **Communauté de communes Paimpol-Goëlo** : Agenda 21 / **Guingamp Communauté** : ZAC Gare Pôle d'agglomération liée au PEM / **Lamballe Communauté** : Ateliers « Agenda 21 » / **Saint-Brieuc Agglomération** : AEU urbanisme durable / **Sud Goëlo** : Réhabilitation du club-house du golf ; Stade de beach-volley / **Communauté de communes du pays de Plelan** : ZA de Beauvent / **Pays de Plelan** : Zone d'activité économique de la Landec / **Pays de Duguesclin** : Parc d'activité du Chalet à Broons ; Mission conseil et avis sur PC.

Jurys de concours (communes, communautés de communes)

CAULNES : Reconstruction de l'EHPAD / **GUINGAMP** : Réhabilitation des anciennes prisons / **LANGUEUX** : Maison de l'enfance / **LANVALLAY** : Restructuration et extension de la mairie / **PLANCOËT** : Cantine-garderie / **PLOUHA** : Maison médicale / **PLOUNEVEZ-MOEDEC** : Salle omnisports / **SAINT-AGATHON** : Salle culturelle / **SAINT-BRIEUC** : Déconstruction - reconstruction de la maison de la petite enfance / **YFFINIAC** : Pôle culturel et associatif / **YFFINIAC** : Bibliothèque-médiathèque / **CODI-Dinan** : Siège social de DCH / **Communauté de Communes du Kreiz-Breizh** : Bureaux relais à « haute performance énergétique » / **Communauté de Communes Lanvollon Plouha** : Centre enfance jeunesse sport / **Communauté de Communes Paimpol-Goëlo** : Pôle culturel à Paimpol / **Saint-Brieuc Agglomération** : ZAC Extension de la zone des Châtelets ; Bâtiment « Direction eau et assainissement » ; Salle couverte d'athlétisme.

Jurys de concours (Conseil général)

LAMBALLE : Centre d'incendie et de secours / **PLEUBIAN** : EHPAD 55 lits / **HILLION** : EHPAD 63 lits / **PLOUFRAGAN** : 39 logements / **PLANCOËT** : Reconstruction du collège / **BROONS** : Reconstruction du collège / **PLOUFRAGAN** : Campus des ITS.

Autres activités

Conseil général

Plate-forme d'échange multimodale de SAINT-BRIEUC / Appui technique aux communes / Tour de France "Aire durable à FREHEL" / Espaces verts du collège de Châtelaudren / Plan départemental de développement touristique / Éco tourisme hébergements touristiques durables / Observatoire départemental de l'habitat (Copil) / Logement social CAH / Amélioration du parc social (Prebat) / Valorisation de Projets dans contrat de territoire / Rigole d'Hilvern / Bancs chapelle Sainte-Marguerite Forêt d'Avaugour / Re-qualification, ré-aménagement du Cap FREHEL / Moulin de la mer à Matignon / Requalification des aménagements touristiques d'Erquy / Mobilier du parc de Rohannec'h / ZAC de Beaucemaine / Appels à projets ADEME BBC et photovoltaïque / Plan climat énergie territorial (PCET) / Milieux et ressources-mobilité / « Les découvreurs du temps » / Brochure CA2020 - Document de synthèse / Maison de l'algue à PLEUBIAN / Campagne de fleurissement / Association « port d'intérêt patrimonial (info)

Ministère de la Culture et de la Communication

Commission nationale des monuments historiques

Affaires culturelles DRAC

Commission régionale du patrimoine et des sites

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Observatoire photographique du paysage

Préfecture de département

Commission départementale d'aménagement commercial / Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques / Commission des sites

Direction départementale des territoires et de la mer

Groupe de travail « aménagement durable » / Journée « lecture du paysage » / Rencontres RT 2012 / Insertion bâtiments agricoles / (Unité territoriale de Dinan) Rédaction article 11

Priorité aux piétons !

L'année 2011 aura été marquée par la réflexion engagée sur la place accordée aux piétons dans l'aménagement de nos espaces publics.

Les rues de nos bourgs sont des lieux privilégiés pour les rencontres. L'aménagement urbain peut faciliter ces rencontres s'il permet un déplacement plus aisé des piétons.



Photographie du CAUE de l'Hérault réalisée sans truage

Au stade opérationnel, l'aménagement urbain le plus fréquent sépare les usages, avec une voie carrossable pour les voitures, bordée de trottoirs pour les piétons.

En ville ou dans les lotissements périphériques, le trottoir est-il toujours praticable ?

Cependant ces trottoirs, souvent envahis de voitures, d'équipements techniques, panneaux signalétiques, interrompus par les poches de stationnements et les bateaux pavés deviennent de fait peu praticables. Le confort du piéton devient l'asphalte de la route... si la vitesse des voitures le permet.



Une rue de lotissement dans notre département



Aujourd'hui, ces aménagements laissent petit à petit place à des voies mixtes, des espaces polyvalents où la voiture cède la priorité aux piétons, où le traitement de sol simplifie la marche et estompe visuellement les places de stationnements.

La rue devient dès lors un espace piétonnier où la voiture, au lieu d'être prioritaire, est juste tolérée.

Les aménagements et les mentalités évoluent. Dans la commune de Trémereuc par exemple, les habitants du lotissement des pommiers ont accepté à l'unanimité, lors d'une présentation du projet en mairie, que les trottoirs soient supprimés au profit d'un traitement paysager qui qualifie la rue, donne de l'intimité aux jardins et harmonise les limites des parcelles. Les résidents marchent sur la route, les automobilistes s'engagent dans une rue partagée.

Des aménagements intéressants ont été réalisés ces dernières années dans le département des Côtes d'Armor, que ce soit à l'échelle d'une place, d'une rue principale ou secondaire. Le gabarit des voies se réduit, les trottoirs inutiles disparaissent au profit d'espaces paysagers, la voirie mixte s'installe, les parkings temporaires s'enherbent, le traitement de sol évite les bordures hautes et met en valeur le seuil des habitations. À Etables-sur-Mer, les trottoirs ont été supprimés au profit d'une voie mixte et de stationnements enherbés. Les trottoirs ont laissé la place à un alignement de tilleuls tout en permettant un stationnement temporaire. À Pléguien, l'aménagement a permis de recréer la place du bourg et de relier l'église à la mairie initialement coupées par la route.



À Etables-sur-Mer, suppression des trottoirs au profit d'une voie mixte et de stationnements enherbés.

Les trottoirs ont laissé la place à un alignement de tilleuls tout en permettant un stationnement temporaire.

Travaux réalisés en régie en 2009-2010

Cette réflexion peut être menée à toutes les échelles du projet notamment au stade de l'élaboration des documents d'urbanisme où se décide la localisation des parcelles susceptibles d'accueillir de nouvelles habitations, de nouveaux équipements ou commerces qui induiront des déplacements courts où l'usager privilégiera la marche à l'usage de la voiture

et où l'espace public pourra pleinement jouer son rôle de favoriser les rencontres entre les habitants.

Ainsi des communes du département réfléchissent sur l'urbanisation des dents creuses en centre-bourg plutôt que de favoriser l'étalement urbain, et décident de recentrer leurs équipements publics en cœur de bourg.

La commune du Quillio réfléchit à l'urbanisation des dents creuses en centre-bourg avant de proposer des zones d'extension urbaine. La commune de Pordic relocalise sa mairie en centre-bourg, près des commerces et des services existants.

Ces espaces, qui privilégient le piéton, seront d'autant plus fréquentés qu'ils concilieront confort, utilité, proximité des services, continuité et attractivité de l'aménagement, conditions indispensables pour préférer la marche à l'usage de la voiture.

Le renouvellement des bourgs

Jusqu'à une période récente, le développement des bourgs et des villes se faisait principalement en extension des secteurs agglomérés. Ainsi, avalisée par les Plans d'Occupation des Sols (POS), la consommation des terres agricoles a été particulièrement significative dans notre département. Cet étalement urbain génère des coûts élevés en termes de réseaux et d'infrastructures, imperméabilise les sols et favorise le ruissellement, occasionne pour les ménages des dépenses de transport de plus en plus élevées.

Désormais, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) suite aux lois SRU et Grenelle encouragent un développement par l'utilisation de parcelles non bâties à l'intérieur de la trame urbaine, soit par densification ponctuelle (les dents creuses), soit par la délimitation d'espaces enclavés plus vastes, les secteurs de renouvellement urbain. La volonté de « reconstruire la ville sur la ville » devient progressivement la règle du développement urbain.

Visite d'opérations
autour de Rennes
avec des élus



À cette nouvelle approche de la gestion des sols correspondent de nouveaux outils. C'est ainsi que l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR) peut apporter aux communes une aide pour gérer le foncier nécessaire à ce développement, et que la procédure AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) permet de produire des nouveaux quartiers de qualité, intégrant densité, mixité sociale et intergénérationnelle, modes de transport diversifiés, gestion alternative des eaux pluviales et des espaces verts et maîtrise énergétique des futures constructions...

Plusieurs communes du département ont demandé au CAUE de les accompagner au travers de cette nouvelle manière de faire. Comme Plancoët qui entreprend de requalifier un secteur de hangars commerciaux désaffectés dans le centre-ville, Meslin qui restructure son centre et ses abords sur des terrains et des délaissés communaux, Noyal dont la volonté est de reconquérir des terrains partiellement occupés par des bâtiments agricoles en

centre-bourg, Ploumagoar qui, après acquisition et déconstruction d'un bâti de faible qualité, vient de lancer une étude sur la redensification des abords immédiats de la place centrale, Evran qui entame une étude de densification d'une zone pavillonnaire proche du centre, Langrolay qui, au travers d'une zone de développement centrale, souhaite étoffer son centre-bourg avec l'aide de l'EPFR, Saint-Michel-en-Grèves (le secteur du Grand Champs), Trégastel (Sainte-Anne), Saint-Thélo, Collinée, La Roche-Derrien...

Cette nouvelle approche est l'occasion de mener un travail transversal avec les élus, les bureaux d'études privés, les partenaires institutionnels (Etat, Communautés de Communes, SCOT, CCI, EPFR...). Elle s'appuie sur des ateliers, des visites d'opérations déjà réalisées, sur le partage de documentation et d'expériences que le CAUE peut initier.



FORMATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

Formation

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Information et sensibilisation

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, stimuler débats et concertations, pour préserver notre cadre de vie.

Interventions

Colloques et séminaires

Salon de l'Habitat : 26, 27, 28 février 2011 – Parc des Expos de St-Brieuc. Interventions de C. Gauffeny sur l'habitat passif et le rôle de l'architecte-conseiller du CAUE.

Musée des Beaux-Arts à Caen : 25 mars 2011 – interventions de M. Le Barzic et de D. Pidoux, acteurs de projets des Nouveaux commanditaires de la Fondation de France sur le territoire des Côtes d'Armor dans le cadre des journées de Formation Réseau d'Espaces d'art actuel – Académie de Caen.

Ières rencontres Energies & Territoires ruraux : 15-18 juin 2011 – Communauté de communes du Mené : intervention de C. Gauffeny lors de l'atelier « La réhabilitation énergétique du bâti ancien et des centres bourg ».

Journées Belle nature : samedi 3 et dimanche 4 septembre 2011 à Kério (Pléguen), dimanche 4 septembre : conférence sur la construction passive animée par C. Gauffeny.

Participation au Salon des Collectivités des Côtes d'Armor : vendredi 7 octobre 2011 – Animation de l'atelier « L'urbanisme, l'aménagement et le développement durable dans les Côtes d'Armor » par H. Le Pesq.

Conférence de presse sur le passif :

15 février 2011 – Annonce de la participation du CAUE au financement du label Maison Passive en présence de E. Veke-mans (Pdt La Maison Passive France).

Journée sur les éco-quartiers :

3 février 2011 – Intervention en tant qu'acteur ressource (E. Le Jallé) à cette journée organisée par la DREAL à Rennes à l'attention des élus et techniciens de la région.

« Rencontres Architecture Provisoire » :

13 et 19 mai 2011 – Animation des tables-rondes (D. Pidoux) lors des « Rencontres Architecture Provisoire » à la Briqueterie – Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor.

Participations réunions partenaires

AEU : 30 juin 2011 – Participation d'E. Le Jallé aux rencontres techniques de l'AEU organisées par l'ADEME.

Participation au colloque pour une gestion économe du foncier en Bretagne :

28 novembre 2011 – Colloque organisé par la DREAL à Pacé (H. Le Pesq, E. Le Jallé).

Participation aux rencontres de l'habitat partagé organisées par le GRT

Ouest : 2 et 3 décembre 2011 – Saint-Brieuc (E. Le Jallé).

Organisation de rencontres techniques

Participation au comité de rédaction de « l'atelier urba », au siège de la FNCAUE à Paris : Rédaction d'une plaquette de 6 pages sur le PLU intercommunal (E. Le Jallé).

Rencontre avec le syndicat mixte du pays de Vitré : 8 avril 2011 – Mise en œuvre d'une politique d'urbanisme intercommunal (E. Le Jallé, I. Hervio, H. Le Pesq).

Rencontre avec le Maire de Mellé : 8 avril 2011 – Le principe de renouvellement rural ou la réhabilitation du bâti existant pour palier l'extension pavillonnaire (E. Le Jallé, I. Hervio, H. Le Pesq).

Organisation de rencontres pour techniciens des intercommunalités sur le thème de la stratégie foncière : 17 mai et 22 novembre 2011 (E. Le Jallé).

Organisation de visites de sensibilisation

Organisation de visites sur le thème de la gestion et entretien des espaces verts communaux pour les élus de Trémargat et Lescouët-Gouarec : 23 février 2011 – Visite des aménagements de Plougonver et Trégrom (D. Pidoux).

Visite Architecture(s) (Saint-Thélo, Uzel...) : mardi 2 août 2011, mardi 9 août 2011 par B. Bêlorgey – 2 visites, découverte du patrimoine architectural des Toiles.

Organisation d'une visite à Saint-Nazaire pour les élus et techniciens de Saint-Brieuc Agglomération : 4 octobre 2011 par E. Le Jallé – Mise en œuvre d'une politique intercommunale de l'habitat et opérations d'habitat et d'aménagement durable : Carene et Silène.

Interventions scolaires

Lycée horticole St-Illan à Languoux : Participation au jury du diplôme de paysagiste-infographiste (I. Hervio).

Formations auprès des techniciens et professionnels

Préparation d'un dossier sur les liaisons piétonnes pour le CAUE de l'Orne (I. Hervio)

Réalisation d'un document sur les jeux d'enfants (I. Hervio)

Réalisation d'un document sur les cavurnes (I. Hervio)

Analyse des formes urbaines du pays de Dinan : une démarche partenariale

Le syndicat mixte du pays de Dinan, qui met en place actuellement le SCOT du pays de Dinan, est partenaire de la DDTM, de l'École d'Architecture de Bretagne, de l'Université de Rennes 2 et du CAUE des Côtes d'Armor pour mener à bien une démarche « d'urbanisme de projet durable en pays de Dinan. » Quatre secteurs de projet ont été identifiés : Saint-Cast, Trélivan, Plancoët et Trébédan. Les étudiants de Rennes 2 et de l'École d'Architecture se sont répartis ces territoires pour en faire un diagnostic et des propositions d'aménagement qu'ils présenteront aux élus de ces communes courant 2012.



Réunion de préparation : Pays de Dinan, élus, DDTM, enseignants, CAUE

Le CAUE a accompagné les étudiants sur site pour les aider à préciser la problématique et le contexte de chacun des ter-

ritoires. Des réunions de travail ont été organisées au CAUE permettant de les alimenter en documentation technique (documents d'urbanisme, PLU, fonds de plan, études en cours...).



Visite des sites à étudier : le cas du port de Plancoët

Cette base acquise, les étudiants développeront leur analyse et leur propositions en ateliers encadrés par leurs enseignants. Au cours de cette réflexion, plusieurs temps de rencontres et d'échanges sont prévus entre le syndicat mixte du pays de Dinan, la DDTM, le CAUE, les étudiants et les enseignants.

L'urbanisme à l'heure intercommunale

Reunions d'échanges : intercommunalités et politique foncière

L'accès au foncier et la création de foncier constructible est toujours au cœur des préoccupations de nos communes. Mais aujourd'hui, les ménages et les entreprises vivent à l'heure intercommunale. En Côtes d'Armor, l'aire d'influence des pôles d'emploi s'élargit de plus en plus, les bassins de vie se restructurent. La stratégie d'implantation des ménages sur le territoire est devenue une recherche d'équilibre permanent entre conditions d'accès aux services, coûts, cadre de vie et qualité des dessertes.

Dans ce cadre, associer intercommunalités et stratégie foncière pour favoriser la mise au point de politiques à une échelle mieux adaptée aux pratiques des habitants et des acteurs économiques nous apparaît comme une évidence.

Aider à mettre en place la stratégie foncière préalable à toute démarche d'urbanisme pour bien choisir les sites d'implantations, maîtriser leur développement et leur gestion à des coûts compatibles avec le marché local, voilà une problématique sur laquelle le CAUE a souhaité mobiliser en 2011.

Pour échanger et faire avancer les pratiques dans ce domaine, le CAUE a organisé des temps de rencontre entre techniciens des intercommunalités pour partager les expériences locales et apporter un soutien concret sur cette problématique majeure pour le département.

Cela a été l'occasion de faire le point sur l'évolution de l'artificialisation du sol et sur certains outils mis en place dans le département pour aller vers davantage de maîtrise foncière dans la mise en œuvre de nos projets d'aménagement. Nous avons vu que pour développer et concrétiser une stratégie d'aménagement, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement du marché local et donc de quantifier et qualifier le gisement foncier avec l'aide de l'ensemble des acteurs. Ainsi, la constitution d'observatoires fonciers et immobiliers devient indispensable et ne peut se faire qu'à l'échelle intercommunale, mais leur mise en œuvre est encore difficile... La réflexion est ouverte et se poursuivra en 2012.

Les thèmes abordés cette année :

- Connaître et comprendre les évolutions de la consommation foncière (CAD 22)



Rencontre au CAUE :
mise en place d'un
observatoire des
marchés fonciers

- Mettre en place un référentiel foncier (Saint-Brieuc agglomération)
- Conventionner avec l'Etablissement Public Foncier (Foncier de Bretagne)
- Mettre en place un observatoire des marchés fonciers et immobiliers (Agence d'Urbanisme du Pays de Brest)

Edition d'une plaquette : PLU et intercommunalités

L'atelier urba est le réseau des urbanistes des CAUE ouvert à l'échelle nationale. Après avoir travaillé sur l'édition d'une plaquette sur les orientations d'aménagement et de programmation dans les PLU, le thème d'édition 2011 portait sur

les PLU intercommunaux. Ayant affiché clairement la volonté de promouvoir l'échelle intercommunale dans les réflexions d'urbanisme et d'aménagement, c'est légitimement que le CAUE s'est engagé cette année dans le comité de rédaction. La plaquette de 6 pages, éditée en janvier, sera largement diffusée au cours de l'année 2012.



Plaquette « Le PLU intercommunal »
élaborée par l'atelier urba



Visites : habitat et urbanisme intercommunal

En signant une convention de partenariat, le CAUE et la Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc se sont engagés en 2011 à réunir leurs ambitions et savoir-faire pour sensibiliser, informer et promouvoir la qualité des aménagements urbains et de l'habitat sur le territoire. La visite organisée en octobre à Saint-Nazaire a été riche d'enseignement. Organismes, élus et techniciens ont pu découvrir la politique foncière ambitieuse mise au service du PLH et des grands projets urbains. Des opérations exemplaires en matière de mixité des formes d'habitat et de mixité sociale ont pu être visitées en présence des maîtres d'ouvrage. Tous ont pu constater la qualité de conception des espaces publics et espaces communs réalisés. Cela a été l'occasion également de

montrer que l'innovation architecturale au service d'une politique sociale de l'habitat permet de produire des logements spacieux et de qualité. D'autres visites seront organisées pour les intercommunalités en 2012.

Walter Unterrainer : « Back to architecture »

Vendredi 14 octobre 2011, plus de 250 personnes ont assisté à la conférence de l'architecte autrichien de renommée internationale Walter Unterrainer organisée par le CAUE. Walter Unterrainer est spécialiste de la construction passive et a participé à la renommée du Vorarlberg, région autrichienne reconnue aujourd'hui comme l'exemple européen le plus convaincant de la mise en pratique d'un développement éco-responsable à l'échelle d'un territoire. Il est revenu lors de cette conférence sur les fondamentaux de l'architecture qui, si elle doit aujourd'hui être économe en énergie, doit aussi être garante d'espace et de confort.

L'architecture durable est question d'économie d'énergie mais pas seulement. Il s'agit également de minimiser les ressources, de préserver les terres, et de participer au lien social ; et Walter Unterrainer de rappeler que « l'architecture durable c'est aussi la durabilité du bâtiment dans le temps. »

Conférence de
Walter Unterrainer
14/10/2011



Walter Unterrainer visite la maison de Roland Briand



Roland Briand (à droite) explique à Walter Unterrainer, les différentes étapes de la construction.

L'architecte autrichien, Walter Unterrainer, référence européenne en matière d'architecture écologique et plus précisément de maisons passives, a fait une courte escale à Biquelvo samedi.

Verlu de Suldé pour trois conférences en Bretagne, l'une à Vannes, l'autre à Saint-Brieuc et une troisième à Lanhion, sous l'égide du CAUE de Saint-Brieuc pour ces deux dernières, il a rendu visite à son ami Roland Briand. C'est aussi pour lui l'occasion de voir la maison de ce dernier qu'il n'avait pas encore eu le loisir de visiter.

Accompagné de plusieurs architectes locaux et de quelques artisans, il a pu apprécier la réalisation de cette maison que Roland Briand préfère qualifier « d'autonome ». Visiblement, la réalisation l'a séduit et il a été heureux d'apprendre que plusieurs constructions de ce type sont en cours dans le département.

En effet, si ce genre de maison est fréquent, et ce depuis une dizaine d'années en Autriche et en

Allemagne, la France peine à rattraper son retard « La faute aux normes et aux réglementations parfois aléatoires dont la France raffole », dit Henri Le Pesco, directeur du CAUE. La maison de Roland Briand fait partie des 40 maisons retenues pour l'émission de France 2 qui sera diffusée en « prime » mardi soir 18 octobre à 20 h 30 et intitulée « La maison préférée des Français ». Une occasion pour ceux qui ne la connaissent pas encore de la découvrir.

■ **Mise à jour du plan cadastral.** Le service du Cadastre effectue du 17 au 28 octobre, des opérations de mise à jour du plan cadastral sur la commune. Ces opérations consistent en des levés sur place, des bâtiments nouveaux et des limites de culture. Pour exécuter leur mission, les agents seront amenés à pénétrer dans les propriétés tant publiques que privées, qu'elles soient closes ou non. Ils mentionneront toutefois pas dans les révisions. Ils comptent sur la compréhension et la coopération des propriétaires.

Expositions

Prix Architecture Bretagne 2010

2 mars 2011 - 5 avril 2011 au CAUE

Commissaire : Maison de l'Architecture Bretagne

2 articles presse

2 articles sur sites internet externes



BBC 2010, architecture nouvelle ?

8 septembre 2011 - 7 octobre 2011 au CAUE

Commissaire : Nathalie Vitcoq - 326 visiteurs (dont visites de 4 classes de lycées professionnels et de la 1ère année de prépa Beaux Arts de Saint-Brieuc)

3 articles presse

4 articles sur sites internet externes.



Observatoire photographique du paysage

Sept séries présentées au Cap à Plérin dans le cadre de l'exposition « Terre Art'Air »

2 avril 2011 - 22 mai 2011 au Cap à Plérin

Commissaire : Service culturel de la ville de Plérin

Observatoire photographique du paysage

2 juillet 2011 - 6 juillet 2011 au Cap Fréhel dans le cadre du « village durable » à l'arrivée du Tour de France

Commissaire : CAUE des Côtes d'Armor

L'Observatoire Photographique du Paysage

Le CAUE a mis en place un Observatoire Photographique du Paysage en 1995 en partenariat avec le Conseil général et la Direction Départementale de l'Équipement. Thibaut Cuisset, artiste photographe spécialisé dans la photographie de paysages, avait été alors retenu pour réaliser la série de clichés photographiques sur les paysages représentatifs du département.

Cet outil vise à observer le paysage et à comprendre son évolution.

Les 42 clichés sont reconduits chaque année par le CAUE selon le cadrage, la périodicité et l'heure de la prise de la première série définis par l'artiste photographe. L'année 2011 est la 16^e année de reconduction.



Erquy - îlot St-Michel

1^{ère} photo : 1995

2^e photo : 2003

3^e photo : 2011



Article rédigé pour la
revue Tiez Breiz n°30

Centre de documentation

Le centre de documentation du CAUE propose en consultation sur place un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire.

Il est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation sur place est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association. Le fonds documentaire se compose cette année de 2994 ouvrages, 32 titres de revues (Architecture d'Aujourd'hui, A.M.C., Le Moniteur des Bâtiments publics, D'A, Urbanisme, Paysages actualités...), 1293 articles indexés, 85 rapports de stages et 107 CD-DVD.

Le CAUE 22 a poursuivi en 2011 avec les CAUE des Pays de la Loire son projet de mise en place d'un portail documentaire régional des CAUE afin de mettre ses données à disposition de ses utilisateurs sur internet.



2994 LIVRES

au centre de documentation

131 EMPRUNTS

cette année

21 RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Site internet

Depuis sa mise en ligne en avril 2010, le site internet du CAUE est régulièrement mis à jour et enrichi. Cet outil de communication a pour objet l'information du grand public sur l'actualité du CAUE (conférences, expositions...) et sur son activité (rôle, missions, permanences des conseils aux particuliers...).

La page d'accueil annonce les événements à venir

The screenshot shows the homepage of the CAUE website. At the top center is the CAUE22 logo with the tagline 'Le Conseil aux Particuliers de l'Urbanisme et de l'Architecture'. Below the logo is the heading 'Actualités du CAUE'. On the left side, there is a navigation menu with the following items: 'ACCUEIL', 'LE CAUE', 'SERVICES AUX PARTICULIERS', 'SERVICES AUX COLLECTIVITES', 'SENSIBILISATION', 'INFORMATION', 'RECHERCHE PARTENAIRES', 'Architectes', 'Urbanistes', and 'Paysagistes'. The main content area features three articles:

- CONFERENCE: Walter Urbainstein** - Back to architecture. A construction process of residential buildings. Venue: 61 octobre 2011 à 19h. Localisation: Lycée l'Espérance à Saint-Brieuc. [Voir la notice](#)
- EXPOSITION: BBC 2010** - Du paysage d'architecture à l'intérieur par la notion de 'ARCHITECTURE MINIMALE ?'. Exposition présentée au CAUE du jeudi 6 septembre 2011 au mardi 7 octobre 2011, de 10h30 au samedi de 10h à 17h. Vernissage le jeudi 6 septembre à 19h. [Voir la notice](#)
- OBJECTIF PASSIF** - Plus vite et plus fort avec le CAUE des Côtes d'Ivoire. Le CAUE propose au travers de la commission permanente de l'Agence de l'Urbanisme et de l'Architecture de la Région de l'Etat de Côte d'Ivoire.

On the right side, there are sections for 'Résumé' and 'Contact'.

Un menu thématique permet de retrouver les actions et/ou ressources développées autour de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Trébédan



Réalisation d'une maquette de l'école et des élèves à l'échelle 1/50e



- 1- Etude du plan de l'école en classe
 2- Séance photo dans la cour d'école
 3- Construction de la maquette et des figurines
 4- Les enfants manipulent les figurines de leurs camarades
 5- La maquette terminée

5-

Lantic

Réaménagement de la cour de l'école / conception-réalisation du mobilier de la cour



1-



-2



-4



3-



5-

1. Relevé de l'emplacement du futur mobilier à l'échelle 1/1 dans la cour
2. Création du plan
3. Réalisation des maquettes du mobilier (tables et bancs)
4. Les maquettes finalisées
5. Visite de la scierie E. Leon à Lantic



Visite de l'opération Innova (architectes : Lacaton & Vassal)
à Saint-Nazaire avec les élus et techniciens de Saint-Brieuc
Agglomération - Octobre 2011

VIE INTERNE DU CAUE

L'adhésion

Le conseil d'administration

L'assemblée générale

L'équipe

Les stagiaires

Le bilan financier

L'ADHÉSION

Conformément aux dispositions de la loi sur l'architecture qui crée les CAUE en 1977, le CAUE des Côtes d'Armor est une association créée en 1979 et financée par une taxe départementale, collectée sur tous les permis de construire et redistribuée par le Conseil général des Côtes d'Armor. Les collectivités locales et les particuliers, associations et autres organismes peuvent adhérer et devenir membres de l'association.

Montant des adhésions :

- Particuliers : 10 €
- Associations : 25 €
- Organismes : 90 €
- Collectivités : Chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 € par habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la compose. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2011, le CAUE compte :

348 COMMUNES adhérentes
sur les 376 communes du département

31 STRUCTURES INTERCOMMUNALES
sur les 38 structures existantes

74 PARTICULIERS adhérents

10 ASSOCIATIONS

1 ORGANISME

22 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration a été renouvelé en 2011 et s'est réuni deux fois au cours de l'année. En dehors des membres nommés, le nouveau représentant du personnel, Didier Pidoux, a été élu par l'ensemble de l'équipe et 6 membres ont été élus lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 23 novembre 2011 au Conseil général. Le bilan d'activités et le bilan financier 2010 ainsi que le budget 2011 ont été votés. Les membres de l'Assemblée générale ont été alertés sur le fait que les ressources annoncées pour 2012 risquaient

d'être insuffisantes pour permettre à l'association de fonctionner et de remplir ses missions. Le débat organisé sur le thème du conseil aux collectivités a permis de rappeler dans ce cadre que le CAUE est et entend demeurer une association indépendante qui apporte un conseil objectif, professionnel et gratuit sans empiéter sur le domaine de la maîtrise d'œuvre.

La nouvelle composition 2011 du conseil d'administration

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

Mme LE TIXERANT Céline
Paysagiste DPLG

M. DESBOIS Michel
Maire de Saint-Méloir-des-Bois, Association des Maires de France

M. GRAMMARE Max
Délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

M. LAUTREDOU Didier
DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

M. LEROY Frédéric
Chambre des Métiers et de l'Artisanat

M. QUÉAU Hervé
Professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

Trois représentants de l'État
(désignés par le préfet)

M. SCHWARTZ Christian
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

M. BERNARD Dominique
Architecte des Bâtiments de France

M. BENAYCH Pierre
Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales (désignés par le Conseil général)

Mme BOURBIGOT Sylvie
Conseillère générale du canton de Perros-Guirec

Mme HAMÉON Monique
Conseillère générale du canton de Collinée

Mme QUÉMÉRÉ Paule
Conseillère générale du canton de Plérin

M. CALISTRI André
Conseiller général du canton de Dinan-Ouest

M. LAGADEC Jean-Yves
Conseiller général du canton de Languoux

M. LE GOUX Jean-Pierre
Conseiller général du canton de Plouagat

Quatre représentants des professions concernées (désignés par Monsieur le Préfet après consultation des divers orga- nismes professionnels concernés)

M. SUR Nicolas
*Architecte DPLG, représentant l'Ordre des
Architectes, région Bretagne*

M. LE POURVEER Bruno
*Architecte DPLG, représentant l'Ordre des
Architectes, région Bretagne*

M. DZIKOWSKI François
*Rep. la Chambre Départementale des
Géomètres-Experts Fonciers*

M. BROCHAIN Gilles
*Rep. la Fédération Départementale du Bâtiment
et des Travaux Publics*

Deux personnes qualifiées (c'est-à-dire des personnes dont les centres d'intérêt ou les travaux, soit à titre individuel, soit au sein d'associations ayant un caractère permanent et d'intérêt général, sont liés aux problèmes d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ou qui représentent des activités sociales, familiales, culturelles, éducatives...; elles ont été choisies par Monsieur le Préfet, après consultation des associations concernées)

Mlle LOTON Emmanuelle
*Agence Départementale pour l'Information sur le
Logement – Conseiller juriste*

M. MATHGEN Bernard
Association française contre la myopathie

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, siégeant avec voix consultative

M. PIDOUX Didier
Paysagiste-conseiller du CAUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



AG du 23 novembre 2011 dans les locaux du Conseil général

Ordre du jour

De 14h à 15h30

Assemblée générale statutaire

- Bilan financier 2010
- Budget 2011
- Bilan d'activités 2010
- Perspectives et budget 2012
- Élections des représentants de l'Assemblée générale au conseil d'administration.

De 15h30 à 17h30

- Rencontre, témoignages et débat :
« Le conseil aux collectivités locales et aux administrations ».

17h30

- Pot de l'amitié.

L'ÉQUIPE



Henri Le Pesq	directeur
Sylvie Le Guennic	agent comptable
Brigitte Calvez	secrétaire
Nathalie Sébille-Raffray	secrétaire
Sophie Riguel	documentaliste - chargée de communication
Claude Chérel-Giraud	architecte
Christophe Gauffeny	architecte
Bernard Bélorgey	architecte
Claude Thimel	architecte
Isabelle Guillemain	architecte
Emilie Le Jallé	urbaniste
François de Lavenne	urbaniste
Isabelle Hervio	paysagiste
Didier Pidoux	paysagiste

Formation continue de l'équipe

- Formation « Innovations et développement durable : urbanisme, logements et équipements multi-générationnels », Finlande, 15-18 septembre 2011
- Passi'bat, salon français du Bâtiment passif, Paris, mercredi 14 et jeudi 15 décembre 2011
- Formation sur les techniques de l'élagage, Tréguier, 7 juin 2011

LES STAGIAIRES

Salima Nahal - Stage d'observation de 3ème : du 21 février au 25 février 2011

Romain Cazaux - Stage d'observation de 3ème : du 21 février au 25 février 2011

Laure-Elise Alaphilippe - 2ème année d'École d'Architecture : du 15 juin au 30 juin 2011

Eddy Brindejone de Tréglode - 1ère Bac Pro : « Technicien d'études en bâtiment : option assistant d'architecte » : du 23 mai au 02 juillet 2011

Ingrid Bourel - Master Architecture : du 01 juillet au 31 août 2011

Simon Masson - 3ème année d'École d'Architecture : du 04 juillet 2011 au 23 septembre 2011

Adeline Le Toux - 2ème année à l'Institut Supérieur d'Art Appliqué : du 22 août au 30 septembre 2011

Emilie Tubaud - 1ère année de Master Histoire des Arts : du 05 septembre 2011 au 21 septembre 2011

Pierre Potier - Stage d'observation de 3ème : du 17 octobre au 20 octobre 2011

Audrey Nagard - Terminale Bac Pro : « Technicien d'études en bâtiment : option assistant d'architecte » : du 14 novembre 2011 au 16 décembre 2011

BILAN FINANCIER

I-Dépenses

Achat	26 717,28
Services extérieurs	46 694,95
Autres services extérieurs	36 863,62
Impôts et taxes	48 221,82
Charges de personnel	736 037,30
Charges exceptionnelles	3 710,45
Total des dépenses de fonctionnement	898 245,42

Installations, agencements	2 458,72
Matériel de transport	
Matériel de bureau et de transport	1 223,84
Mobilier	9 764,20
Ouvrages de bibliothèque	2 366,20
Total des dépenses d'investissement	15 812,96
Total des dépenses	914 058,38

2-Recettes

Versement par le département	770 000
Cotisations des collectivités	54 347,27
Autres cotisations	1 080
Recettes en atténuation de charge	3 905,73
Recettes exceptionnelles	7 100,44
Total des recettes	836 433,44

Résultat de fonctionnement

Le résultat de l'exercice égal à la différence des dépenses et des recettes est déficitaire de 77 624,94 €. Il est à ajouter à celui de 2010 d'un montant de 78 265,89 €. L'équilibre n'a été possible que par prélèvement sur le fonds de roulement. Tous les documents comptables sont consultables au CAUE pour les adhérents.

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades

22000 Saint-Brieuc

tél : 02 96 61 51 97

fax : 02 96 52 01 70

mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>